

Jardins et plantations

Même si la maison est installée sur un terrain d'assiette plus petit, le jardin d'un seul tenant ne reste pas moins un espace privilégié où se projettent toutes les valeurs de la vie intime du foyer. Dans ce contexte, si la référence aux espèces locales est une priorité et la sobriété de mise, le milieu urbain permet, par la référence d'échelle différente de s'en éloigner sous certaines réserves : en variant le contenu, créant des espaces d'appropriation ou d'intimité (rocailles, jardins exotiques ou de méditation, introduction de pièces d'eau, etc...). Enfin, il est possible d'associer à la fonctionnalité originelle d'autres usages tels que vergers, potagers avec des variantes plus abouties, tels que jardin de "simples", de plantes médicinales ou aromatiques.

Les murs de clôture en pierre sont relativement limités. Ils sont remplacés le plus souvent par des haies végétales implantées d'un côté ou de l'autre de la limite séparative. La limite étant matérialisée par un grillage, celui-ci peut éventuellement supporter des plantes grimpantes - plantes palissées sur un support métallique présentant un encombrement minimal et un effet thermique sur le bâti). A cet égard, on remarquera que l'installation de plantes grimpantes genre ampélopsis sur les murs des habitations exposées au soleil ont un effet thermique indéniable. Le feuillage réfléchissant les rayonnements émis par le soleil et captant les émissions infrarouges abaisse la température en été, et à contrario, ces plantes à feuilles caduques laissent passer les rayons du soleil en hiver.

Rappelons pour mémoire que le Code Civil, applicable en l'absence de contraintes plus spécifiques (règlements des documents d'urbanisme, cahiers des charges de lotissements), prévoit que les plantations de moins de 2 mètres de hauteur devront être implantées au moins à 0,50 m des limites de la parcelle, et à plus de 2 mètres pour les végétaux de plus grande hauteur.

Le choix d'espèces variées pour la création d'une haie offre une meilleure intégration, une complémentarité des milieux, un abri pour la faune, une limitation de la concentration de certains pollens allergisants.

Elle favorise en outre le remplacement des arbustes malades. La haie peut être laissée libre après une taille annuelle durant les trois premières années, ou taillées régulièrement en fonction d'une hauteur voulue. En choisissant des arbustes à floraison décalée, on aura une haie qui changera d'aspect au cours des saisons.

On peut obtenir une haie fleurie avec : buddleia, cognassier, forsythia, hortensia, kerria, lilas, rosiers, ou encore lui donner un caractère plus champêtre avec charme, cornouiller, fusain, noisetier, sureau, viorne. Enfin rien n'empêche d'introduire des arbustes persistants. Si la place le permet, une composition associant espèces arbustives et arborées (haies bocagères), avec strate inférieure, constitue l'alternative la plus achevée. D'autre part, on peut aussi se limiter aux espèces florales de part plus modeste (genêts, potentilles, lavandes, bruyères, etc. ...). Eviter le thuya dans la composition des haies en milieu urbain, dont la monospécificité a entraîné un phénomène sanitaire majeur et dont la maladie menace à terme l'espèce d'éradication dans nos espaces urbains.

Suggestion de quelques essences

- **Aubépine** (crataegus) : floraison printanière, sensible au feu bactérien
- **Buddleia** (arbre à papillons), rustique mais de plein soleil, taille d'hiver
- **Charme** (carpinus) : feuillage marcescent, en haie libre ou taillée (charmille), sur tous les sols et expositions
- **Chèvrefeuille** (caprifolia) : parfum intense, se palisse bien
- **Cognassier du Japon** (chaenomeles) : floraison en mars, croissance lente, se plaît le long des murs, épineux
- **Cornouiller sanguin** (cornus sanguinea) : la "sanguine", peut être taillé, terres humifères à humides
- **Erable** (champêtre)
- **Forsythia** (id) : haies fleuries printanières, rustique, espèce de soleil, indifférent au sol
- **Fusain** (euonymus) : taille de formation vigoureuse
- **Lilas** (syringa) : rustique, soleil préférentiel
- **Noisetier** (corylus) : terres humifères non humides, pas de taille à la plantation
- **Rosier** (rosa) : rustiques ou anciens
- **Sureau** (sambucus) : fruits pour les oiseaux et ... la confiture

